

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2022-2023
M2 SCIENCE POLITIQUE – PARCOURS Associations et acteurs politiques

Arrêté n° 2022-159

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Guillaume Gourgues (MCF)	Camille Hamidi (PR)		
	Sophie Bérout (PR)		
	Caroline Frau (MCF)		
Suppléant président.e			
David Garibay (PR)			